LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE GARDANNE
DU 27 JANVIER AU 10 FÉVRIER 2016 | BIMENSUEL N°447

énergies

Gardanne
TERRE D'ÉNERGIES

www.ville-gardanne.fr
VilledeGardanne
@VilledeGardanne

GARDANNE CULTIVE LE PARTAGE

- La Ville a lancé un jardin partagé ouvert à tous en 2014
- Bio et convivial, le lieu devient associatif cette année

GROS PLAN

Vous la reconnaissez ?
"Les Observants" : c'est le nom de cette installation commandée à l'artiste Michel Stefanini et installée au rond-point à l'angle d'Alteo en 2000, pour fêter le passage au XXIe siècle. « Les Observants s'interrogent sur notre devenir, mais aussi, observateurs de leurs reflets, ils questionnent ainsi leurs propres intentions, » écrit l'artiste.

http://michel-stefanini.fr

PERMANENCES DES ÉLUS

Yveline Primo
sur RdV au 04 42 51 79 16 en Mairie **première adjointe, conseillère communautaire CPA, déléguée aux finances, aux ressources humaines, aux élections et à la coordination générale des travaux de la commune (dont les grands projets structurants).**

Jean-Marc La Piana
sur RdV au 04 42 51 79 16/17 **deuxième adjoint, délégué à la politique culturelle, aux équipements culturels et au développement de la culture scientifique.**

Valérie Pona
sur RdV au 04 42 51 79 16 /17 lundi après-midi de 13h30 à 17h en Mairie **troisième adjointe, déléguée à la cohésion sociale, au CCAS et aux centres de vacances.**

Bernard Bastide
sur RdV au 04 42 51 79 50 à la DST **quatrième adjoint, conseiller communautaire CPA, délégué à l'environnement, à la gestion des déchets ménagers et industriels et aux déplacements et aux transports.**

Nathalie Nerini
Logement - sur RdV au 04 42 51 56 87 uniquement en Mairie / Urbanisme - sur RdV au 04 42 51 79 63 à la DST **cinquième adjointe, conseillère communautaire CPA, déléguée à l'urbanisme et au logement.**

Jeannot Menfi
Patrimoine / Affaires Générales - sur RdV au 04 42 51 79 17 jeudi de 11h à 12h en Mairie **sixième adjoint, délégué au patrimoine,à l'état-civil, au cimetière, aux affaires administratives, aux anciens combattants et au tourisme.**

Jocelyne Arnal
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 - mercredi après-midi en Mairie **septième adjointe, déléguée au budget et à l'agriculture.**

Guy Porcedo
Annexe Biver sur RdV au 04 42 58 39 74 jeudi de 9h à 12h / Vie Associative - sur RdV au 04 42 65 77 00 - jeudi de 14h30 à 17h30 / Sports - sur RdV au 04 42 65 77 05 - vendredi de 14h30 à 17h30 **huitième adjoint, délégué à Biver, aux sports, à la vie associative et à la communication.**

Jocelyne Masini
sur RdV au 04 42 51 79 16/17 - 1er mardi après-midi de chaque mois en Mairie **neuvième adjointe, déléguée à l'enfance, à la jeunesse et à la famille.**

Anthony Pontet
sur RdV au 04 42 51 79 16 /17en Mairie **dixième adjoint, délégué à la réussite éducative, à la restauration collective et à la transition énergétique.**

Christine Laforgia
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 du lundi au vendredi à partir de 17h30 en Mairie **conseillère municipale déléguée à la régie de l'eau et de l'assainissement.**

Claude Jorda
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 mardi de 15h à 16h30 en Mairie **conseiller municipal délégué à la citoyenneté, aux actions participatives et à la vie des quartiers.**

René Parlani
sur RdV au 04 42 51 79 16 /17 mercredi de 9h à 11h en Mairie **conseiller municipal délégué à la sécurité et à la tranquillité publique.**

Françoise Barbé
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 **conseillère municipale déléguée à la Maison de la vie associative, aux seniors et à la santé.**

Bernard Pardo
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 en Mairie **conseiller municipal délégué au développement commercial, animation centre-ville, foires & marchés et occupation du domaine public.**

Véronique Semenzin
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 en Mairie **conseillère municipale déléguée au développement de la ville numérique.**

Maurice Brondino
Emploi / Insertion / Dév. éco. - jeudi après-midi de 15h à 17h sur RdV à la Maison de la Formation - sur RdV au 04 42 51 79 17 **conseiller municipal délégué à l'économie, la formation et l'insertion.**

Céline Busca-Vollaire
sur RdV au 04 42 51 79 16 /17 lundi et vendredi matin en Mairie **conseillère municipale déléguée à la valorisation des espaces naturels.**

Antoine Virzi
le 1er vendredi matin de chaque mois de 10h à 11h. RdV en Mairie au 06 76 24 67 24 au secrétariat des élus 04 42 51 79 16/17. **conseiller municipal délégué au dispositif Citoyen solidaire.**

Alain Bagnis
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 en Mairie **conseiller municipal délégué au cadre de vie : voirie, espaces verts et propreté de la ville.**

Claude Sbodio
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 en Mairie **conseiller municipal délégué à la valorisation de l'histoire de la Mine.**

Pour toutes autres demandes de rendez-vous avec les conseillers municipaux, merci de vous adresser au secrétariat des élus 04 42 51 79 16 / 17

énergies

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE GARDANNE
N°447 - DU 27 JANVIER AU 10 FÉVRIER 2016
Bimensuel

Service communication
273, avenue Léo-Lagrange
13120 Gardanne
Tél. 04 42 65 79 00
Fax. 04 42 65 79 01
ville-gardanne.fr
communication@ville-gardanne.fr

Directeur de la publication : Roger Meï
Rédacteur en chef : Marc Notargiacomo
Rédaction : Bruno Colombari, Carole Nerini, Stéphane Conty, Jeremy Noé
Responsable fabrication : Carole Nerini
Crédit photos : Christian Pirozzelli
Réalisation-PAO : Hervé Poyen
Conception : Anatome
Secrétariat : Sandra Lebrun
Impression : Imprimerie CCI, 9, av. Paul-Heroult 13342 Marseille Cedex

Abonnement : 3 €

Dépôt légal : 1990 - ISSN 1247-9233

Gardanne
TERRE D'ÉNERGIES

Photo : C. Pirozzelli

ÉDITO

QUEL SENS DONNER À LA MÉTROPOLE?

Pour contrer la question de l'iniquité de la représentation de nos communes au sein de cette gigantesque entité qu'est la Métropole Aix-Marseille Provence, j'ai déposé un recours auprès du tribunal administratif comme l'ont fait quatre autres maires de la CPA.

Le Tribunal administratif vient de nous donner raison en annulant l'élection de son Président. Cette décision n'est qu'une étape dans notre combat pour une meilleure représentativité des communes et l'application de la démocratie. On ne peut concevoir que Marseille se voit dotée d'un pouvoir de décision d'une voix pour 7000 habitants contre une pour 21 000 à Gardanne ou une pour une commune de 130 habitants. Que penser d'un organe censé présider un territoire d'1,8 millions d'habitants et dont la composition d'emblée ne donne qu'une voix symbolique aux communes ?

Gardanne développe ses projets sans augmenter ses impôts depuis dix ans et ne souhaite pas servir de tirelire pour combler la dette Marseillaise, qui atteint plusieurs milliards d'euros. Qu'en sera-t-il demain ? À qui vous adresserez-vous au quotidien ?

Il ne s'agit pas de nous opposer à toute coopération entre territoires (des sujets comme le transport ont bien besoin d'un travail en commun). Il s'agit de nous interroger sur le sens de celle-ci, de rejeter un modèle technocratique conçu pour fédérer tous les pouvoirs. Je rappelle que j'étais opposé à l'entrée dans la Communauté d'agglomération du pays d'Aix et contre toute métropole. Je le suis encore plus aujourd'hui lorsqu'on voit le modèle qui nous est proposé alors que nous aurions pu collaborer sur des grands dossiers en toute sérénité. Nous sommes prêts à coopérer mais pas à disparaître.

Au moment où l'État se désengage avec une baisse sans précédent des dotations, il nous impose une "nécropole" qui se construit dans le dos des élus, des agents des collectivités et des citoyens et va nous coûter cher à tous. Nous ne nous laisserons pas faire !

Roger Meï
maire de Gardanne

Pour la rubrique *VOTRE REGARD (GROS PLAN)* envoyez-nous votre photo commentée de Gardanne (format paysage, au moins 1 Mo) à communication@ville-gardanne.fr

Afin de laisser davantage de place à l'information dans "énergies," les petites annonces sont maintenant disponibles sur www.ville-gardanne.fr

Photo : C. Pirozzelli

Créée au 1er janvier par le gouvernement, la Métropole est unanimement contestée par les maires.

MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE, KÉSAKO ?

Au 1er janvier 2016 est née la Métropole "Aix Marseille Provence," nouvel échelon administratif qui a pour vocation d'administrer le quotidien d'1,8 million de personnes réparties dans 92 communes de l'agglomération marseillaise. Jusqu'en 2020, *Aix Marseille Provence* devrait petit à petit absorber des compétences jusque là dévolues aux communautés de communes, aux communes, aux départements et à la région. Et ce dans des domaines tels que le développement économique, l'urbanisme, le cadre de vie, l'éducation... Pour faire simple, imaginez un super-Conseil municipal à Marseille, où les décisions touchant deux millions d'habitants seraient discutées par 92 maires et quelques-uns de leurs adjoints de chaque commune métropolitaine. Il s'agirait pour l'État de rationaliser les budgets, de clarifier le fameux "mille-feuilles" administratif, de permettre à ces métropoles de lutter à armes égales avec leurs voisines européennes dans la course aux crédits de l'Union Européenne et sur le grand échiquier mondial. C'est sans compter sur le tollé de nombreux maires du département des Bouches-du-Rhône, qui, toutes couleurs politiques confondues, dénoncent un désengagement de l'État et un affaiblissement de la démocratie locale (lire à ce sujet l'édito du maire page 3). L'élection du président d'Aix Marseille Provence le 9 novembre dernier a été l'occasion pour Cabriès, Éguilles, Pertuis et Gardanne d'attaquer la Métropole sur le plan juridique. Leur argumentaire ? Au sein du Conseil métropolitain les villes de 17 à 20 000 habitants ont le même nombre de représentants que des villages de 100 à 200 habitants, soit... un seul, quand Marseille en aurait 108 (sur 240).

QUESTION PRIORITAIRE DE CONSTITUTIONNALITÉ

La veille de l'élection du président de la Métropole, le tribunal administratif a suspendu les arrêtés préfectoraux fixant la répartition des sièges, avant d'annuler quelques jours plus tard, pour cette même raison, l'élection de Jean-Claude Gaudin. Saisi par les maires, le conseil d'État a quant à lui émis *« un doute sérieux quant à la conformité de la composition du Conseil de la métropole d'Aix-Marseille-Provence, telle qu'elle résulte des arrêtés attaqués, avec le principe constitutionnel d'égalité devant le suffrage, »* et a transmis une Question prioritaire de constitutionnalité au Conseil constitutionnel. En attendant, la métropole est en sommeil.

VACANCES D'ADOS

Le club ado (13-17 ans) propose différentes activités durant les vacances de février.
Du 8 au 12, les jeunes pourront faire leur choix entre un pass création (projet vidéo avec écriture de scénario et repérage des lieux), un premier pass ski multi activités (mini séjour au ski du 8 au 10, activités sportives et jeux) et un second pass ski multi activités (mini séjour au ski du 10 au 12 février, activités sportives avec le service des Sports, Ludothèque).
La seconde semaine, c'est un pass artistique (fabrication d'un Caramantran et autres structures pour préparer le carnaval, hip-hop, loto, jeux...) ou un pass création (projet vidéo avec maquillage, tournage, effets spéciaux).
Renseignements et inscriptions auprès du service Enfance-Jeunesse, 17 rue Borély, tél. 04 42 12 62 85.

Photo : X. dr | **Texte :** J. Noé - C. Nerini

UNE MATINÉE D'EMPLOIS

Le mardi 2 février 2016 à 9h, le service Emploi de la ville de Gardanne organise une matinée recrutement sur le site de la Maison de la Formation. C'est l'agence d'intérim *Randstad* qui proposera des offres (CDI, CDD et intérim) dans les domaines de la logistique (avec notamment des offres chez *Easydys*), du bâtiment, du tertiaire, de l'agro-alimentaire, de la conduite sur route (chauffeurs, livreurs...). N'oubliez pas vos CV !

A PRÉVERT, ON CONNAÎT LA MUSIQUE

Le 11 janvier, les huit enfants de l'Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) de l'école Prévert ont donné un aperçu de ce qu'ils ont appris depuis septembre dernier dans le cadre d'*Orchestres à l'école*. Armés de clarinettes, d'accordéons, de tubas et de flûtes, ils ont joué deux morceaux avant de laisser la place... aux parents ! Selon un principe bien rôdé maintenant, Justine Guichet et François Le Gall, accompagnés d'Angélique Garcia et de Loïc Gariot, ont mis les instruments dans les mains des parents des dix-sept élèves de CE2, CM1 et CM2 qui entrent dans le dispositif, certains étant en grande difficulté scolaire, d'autres ayant d'excellents résultats. *« La musique a toujours élevé l'âme et les cœurs, et dans le mot élevé, il y a élève, »* rappelle le directeur de l'école, Jean-Louis Terrier. L'orchestre de Prévert va travailler sur *Les quatre saisons* de Vivaldi.

LA FOIRE EN AMOUREUX

Cette année, la foire de la Saint-Valentin se déroulera le samedi 13 février de 9h à 18h en centre-ville et non pas le 14 comme d'habitude, cette date tombant un dimanche, jour de marché. En plus des stands de producteurs, créateurs et artisans que la Ville souhaite mettre à l'honneur lors de cette manifestation, vous retrouverez différentes expositions et animations : concessionnaires (Renault, Peugeot, Citroën, Subaru...) exposition de Harleys avec Riviera Choppers, des véhicules anciens, un manège pour enfants, des balades à poneys, un espace brocante, des véhicules et démonstrations des pompiers... L'idée est de tenter de retrouver petit à petit l'esprit de la foire d'antan.

Le collège Pesquier a organisé pour ses élèves de troisième des rencontres avec des professionnels venus présenter leurs métiers, objectif : orientation !

ET VOUS, VOUS VOULEZ FAIRE QUOI PLUS TARD ?

Pas facile, la vie d'ado. Vous commencez à découvrir le sexe opposé (ou pas opposé), vous vous débattez avec votre acné, vous pétez la forme à 11h du soir quand tout le monde vous demande de vous lever à 7h, vous découvrez que vos parents ne veulent que vous pourrir la vie, et en plus, on vous commande de choisir un métier. Pas cool. Heureusement, sur ce dernier point, vous pouvez compter sur des principaux de collège et des équipes pédagogiques motivées. Comme celle d'Annie Encarnacao, qui a tricoté pour ses 162 élèves de troisième un après-midi "Forum des métiers" sur mesure le mois dernier. De nombreuses professions sont ainsi allées à la rencontre des élèves, avec la complicité de la Ville (qui avait envoyé une délégation du service Enfance-Éducation), des sapeurs-pompiers, de l'association *Entre-Peaux* (association culturelle) et même de parents d'élèves, venus défendre les activités d'infirmière, ingénieur(e)s ou agent immobilier. Munis d'un questionnaire, les élèves devaient rencontrer au moins trois professionnels parmi l'éventail ayant répondu présent cet après-midi. *« On leur parle bien sûr de la notion de plaisir, mais aussi du principe de réalité,* présente Stéphanie Delion, conseillère d'orientation et psychologue. *Beaucoup de choix seront fonction de leur dossier scolaire, d'autres de leurs aspirations, de leurs capacités de déplacement, car toutes les formations ne sont pas forcément disponibles dans le bassin d'emploi gardannais… on lutte aussi contre de gros stéréotypes. Les filles vont vouloir s'occuper des enfants, les garçons vont faire de la mécanique, de la plomberie… on leur propose une ouverture. C'est ce qu'il y a de plus difficile, en fait. »*

LUTTER CONTRE LES CLICHÉS

Les professions scientifiques et les femmes étaient particulièrement bien représentées, avec Elizabeth Lauriol, géomaticienne. *« Je suis convaincue qu'il est important d'apporter aux jeunes un éclairage sur le monde professionnel car on leur demande de se positionner sur leur orientation alors qu'ils ne connaissent pas, ou très peu le monde du travail. Et c'est l'occasion de parler de mon métier, que j'aime beaucoup. »* Quid de cette place et des clichés dévolus aux femmes dans un monde volontiers présenté comme masculin ? *« C'était le cas quand j'ai commencé mais c'est de moins en moins vrai aujourd'hui. Néanmoins je pense que c'est important pour les filles de choisir des carrières qu'on croirait réservées aux hommes car en fait elles arrivent très bien à y faire leur chemin. »* Dont acte. On espère toutefois qu'en troisième, il est encore permis de se laisser un peu de temps pour expérimenter et découvrir avant de choisir…

PARTEZ TRANQUILLES, LA GENDARMERIE ET LA POLICE MUNICIPALE VEILLENT

Partir en vacances en sachant que son domicile fera l'objet d'une attention particulière de la part de la Gendarmerie, tel est l'objet de l'opération "Tranquillité vacances" mise en place en collaboration avec la police municipale. Pour en bénéficier rien de plus simple, il suffit de vous rendre à la Gendarmerie pour vous inscrire, faire connaître la période durant laquelle vous serez absent et indiquer qui contacter en cas de problème. Ayant ainsi connaissance des périodes où les logements sont inoccupés, la Gendarmerie prêtera une attention plus particulière à ces sites, en plus des patrouilles régulières. Enfin, ne pas hésiter à prévenir la gendarmerie ou la police si vous constatez des faits suspects dans votre quartier.
Vous pouvez d'ores et déjà télécharger le formulaire, le remplir et le porter à la Gendarmerie : service-public.fr/particuliers/actualités/008111

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2016

Les inscriptions scolaires des enfants nés en 2013 devront être effectuées au secteur Éducation, 17 rue Borély, du 15 février au 18 mars, les lundis, mercredis, vendredis de 8h à 12h30 et les mardis de 13h30 à 17h30. Pièces à fournir (originaux et photocopies) : livret de famille ou extrait de l'acte de naissance de l'enfant, justificatif de domicile de moins de trois mois, dernier avis d'imposition sur le revenu, numéro Caf. En cas de séparation ou divorce : ordonnance du Juge aux affaires familiales ou jugement de divorce. En cas d'hébergement, s'adresser au secteur Éducation (tél. 04 42 65 77 30).

Photo : C. Pirozzelli | **Texte :** J. Noé

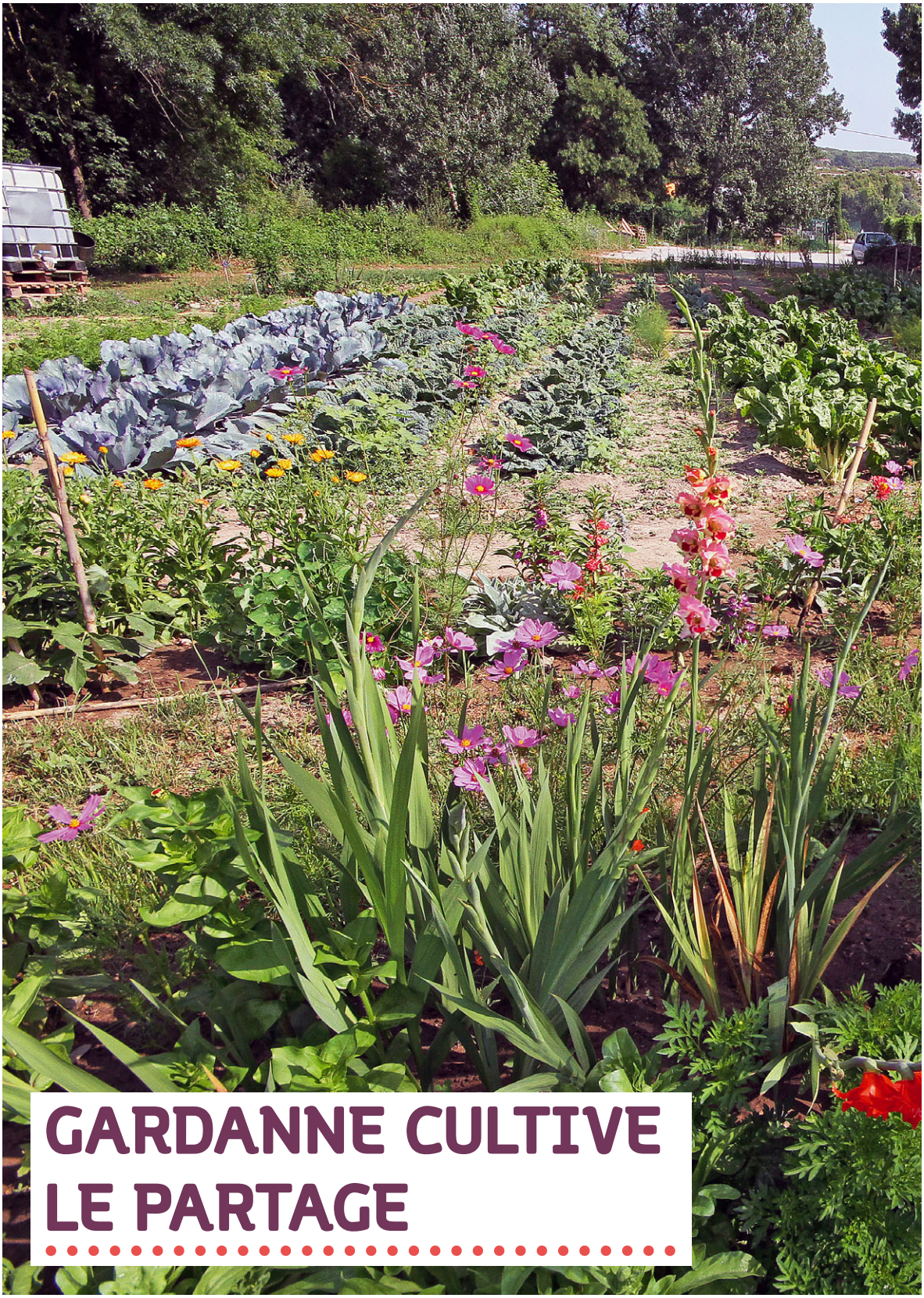

GARDANNE CULTIVE LE PARTAGE

Photo : C. Pirozzelli | **Texte :** S. Conty

Lancé à l'été 2014, le jardin partagé de Gardanne a depuis connu une belle évolution et arrive maintenant à une nouvelle phase de son développement. Création d'une association des jardiniers et mise en place de parcelles individuelles figurent parmi les principales nouveautés prévues pour 2016.

C'est dans la salle du conseil de l'Hôtel de ville que le maire Roger Meï et Jocelyne Arnal, adjointe au maire déléguée à l'agriculture ont reçu jardiniers et partenaires du projet le 4 janvier dernier pour faire un point d'étape et envisager l'évolution du projet.

Faire pousser fruits, légumes et fleurs, développer la biodiversité et créer un lieu de rencontres convivial autour de pratiques écologiques, autant d'objectifs auxquels devait répondre le projet dès sa création. Et ici pas de produits phytosanitaires ou de cultures intensives. On enlève les mauvaises herbes à la main, on arrose avec un arrosoir pour économiser l'eau et on cultive bio.

Encadrés par un salarié des *ateliers de Gaïa,* chantier d'insertion en culture biologique installé non loin de là, chemin du moulin du Fort, les participants inscrits dans la démarche n'ont pas chômé. Outre la mise en culture de la parcelle commune sur une partie déjà conséquente du demi-hectare de l'espace disponible, une serre, des toilettes sèches, un abri, cinq points d'eau et un espace pédagogique pour les scolaires ont déjà été aménagés.

CULTIVER DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Salades, tomates, aubergines, carottes, poireaux, courgettes, artichauts, cardes, haricots, petits pois, fèves, fraises ont déjà été plantés et pour certains récoltés. L'occasion de découvrir ou redécouvrir les cultures de saisons et des variétés oubliées. L'occasion également de s'initier ou de se perfectionner à la pratique agricole. La récolte est faite en commun et répartie équitablement.

Ici pas d'engrais chimique. Pour enrichir le sol on utilise du fumier de cheval donné par le ranch Merentier voisin. Pour la lutte contre les parasites et les maladies, l'attention portée à la qualité de l'écosystème est primordiale. On va ainsi planter de la bourrache, une plante très pollinisée qui attire les abeilles. En plus on peut manger ses fleurs et faire des tisanes avec ses feuilles. L'association de certaines plantes entre elles lors de la mise en culture va également permettre d'enrichir le sol, les échanges gazeux et de lutter contre les parasites. Hérissons et oiseaux constituent également des alliés précieux pour combattre certains insectes nuisibles au potager dont ils se nourrissent. *« Un couple de mésanges va consommer entre vingt et trente mille insectes pour nourrir une nichée, »* explique François Mangin-Sintes, animateur du jardin. Deux nichoirs ont ainsi été installés pour attirer ce précieux auxiliaire dans le jardin et un abri camouflé mis en place non loin de là pour que les enfants, mais aussi les adultes, puissent les observer.

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION DES JARDINIERS

Après presque deux années d'accompagnement par les professionnels des *ateliers de Gaïa,* les jardiniers vont maintenant prendre leur autonomie et fonder une association chargée de la gestion du lieu et des cultures en partenariat avec la commune.

A l'issue de la réunion, trois nouvelles personnes ont souhaité s'inscrire dans la démarche. Pourquoi pas vous ?

LES POINTS CLÉS

- Un lieu de partage et de convivialité ouvert à tous.
- Une parcelle cultivée en commun et dont on partage les récoltes.
- La mise en place prochaine de parcelles individuelles de 20 m² pour ceux qui le souhaitent, avec engagement de continuer de travailler aussi sur la parcelle collective.
- Des cultures dans le respect de l'environnement basée sur le juste équilibre de l'écosystème.
- Un terrain et du matériel fournis par la Ville, et une mise en culture avec le soutien des ateliers de Gaïa.
- La création d'une association des jardiniers pour gérer les lieux.
- Un lieu ouvert où viennent aussi des scolaires pour apprendre à cultiver fruits et légumes.

Photo: C. Pirozzelli | **Texte:** S. Conty

7

C'est le 7 juillet 2014 qu'a été donné le premier coup de binette au jardin partagé

5560 m²

C'est la surface de la parcelle mise à disposition par la Ville pour le jardin partagé

QUESTIONS À Jocelyne Arnal,

Adjointe au maire déléguée au budget et à l'agriculture

Énergies : Quelle est la philosophie qui a présidé à la mise en œuvre de ce projet de jardin partagé ?

Jocelyne Arnal : Le choix qui a été fait, au-delà de l'aspect purement technique de l'apprentissage et la pratique de la culture de fruits et légumes, c'est la création d'un lieu où puissent se rencontrer, échanger, partager, des personnes issues de tous les milieux, cultures et générations. Notre souhait est que de nombreuses familles gardannaises viennent partager cet espace.

La solidarité est un axe fort de la politique municipale, et ce jardin est un outil pour la développer. C'est aussi dans cette optique que nous nous sommes orientés dès le départ vers la culture d'une grande parcelle collective plutôt que sur l'attribution de parcelles individuelles. Ici on cultive en commun et on partage la récolte entre tous les participants.

Nous avons également tenu à ce que ce lieu soit ouvert sur l'extérieur. Ainsi sa mise en œuvre s'est faite notamment en collaboration avec les ateliers de Gaïa et le lycée agricole de Valabre. Le jardin accueille aussi des classes d'écoles de la ville qui viennent y cultiver une parcelle qui leur est réservée. Nous pensons que cette démarche correspond à une attente puisque la fréquentation du jardin va en augmentant.

É. : Comment envisagez-vous son évolution ?

J.A. : Nous avons eu une première phase de démarrage du projet qui s'est faite avec l'accompagnement des ateliers de Gaïa, chantier d'insertion en agriculture biologique, qui s'est notamment traduite par la présence de François Mangin-Sintes qui anime le jardin, accompagne les jardiniers dans leurs pratiques et accueille les scolaires. Cet apport va arriver à son terme à la fin du mois de mai de cette année. Nous pensons que les conditions sont réunies pour que les jardiniers soient autonomes. Nous leur avons demandé de créer une association pour gérer le jardin. Bien entendu la Ville, qui fournit le terrain, le matériel, l'eau, reste présente pour accompagner l'association et s'assurer que l'évolution du projet reste conforme aux objectifs de départ.

C'est ainsi que nous proposons que soient créées une vingtaine de parcelles individuelles de 20 m² pour ceux qui le souhaitent, avec toutefois l'obligation de continuer à donner de son temps au travail sur la parcelle collective et à rester dans une démarche d'agriculture biologique. Toujours pour rester dans l'esprit du projet, leur attribution se fera par tirage au sort et les parcelles seront régulièrement réattribuées pour éviter qu'il y ait un effet d'appropriation. A notre connaissance nous sommes la seule ville où l'on part d'une parcelle collective, et où malgré la création de parcelles individuelles on conserve la culture en commun.

Nous souhaitons aussi que continue le travail réalisé avec les scolaires et que l'association participe aux événement municipaux comme par exemples Troc nature ou la Foire agricole pour rester dans la thématique.

Photo : C. Pirozzelli | **Texte :** recueilli par S. Conty

POINTS DE VUE CROISÉS

François Mangin-Sintès

salarié des Ateliers de Gaïa, animateur du jardin partagé de Gardanne

« Au niveau des jardiniers nous avons des profils différents. Certains ont des connaissances et des habitudes de pratiques difficiles à faire changer. Nous avons aussi des personnes qui n'avaient jamais mis la main dans la terre et qui se sont prises de passion pour le jardinage. Leurs motivations sont variées et souvent multiples, comme la curiosité, l'écologie, la malbouffe...
S'agissant d'une parcelle collective, nous avons un calendrier des travaux à effectuer, et ceux qui viennent s'y réfèrent pour savoir ce qui doit être fait. Avec les parcelles individuelles les jardiniers vont pouvoir s'exprimer d'une manière plus personnelle. Le jardinier c'est un peu le chef d'orchestre de son jardin, c'est lui qui donne le ton et le met en musique. Cette année nous avons aussi eu six classes de primaire de la ville qui sont venues jardiner sur un espace qui leur est réservé. Elles ont pu découvrir le jardin, son environnement et faire des plantations. Ce qui est dommage c'est qu'elles n'ont pas pu beaucoup récolter car ça tombe essentiellement pendant les vacances scolaires. »

« Depuis sa création le projet de jardin partagé s'articule autour d'une unique parcelle qui est cultivée en commun. La Ville avait signé une convention avec les ateliers de Gaïa pour accompagner les jardiniers dans la création et le développement du jardin. Cette convention arrive à son terme à la fin du mois de mai, et nous avons demandé aux familles qui s'occupent du jardin de se constituer en association pour pérenniser la démarche. La Ville va alors signer une convention de mise à disposition du terrain et du matériel avec l'association, assortie de droits et obligations afin de permettre que le projet reste fidèle aux objectifs qui ont présidé à sa création. Pour les personnes qui seraient intéressées il reste des places, et il suffit de télécharger le formulaire d'inscription sur le site de la Ville, ou de s'adresser directement au service Environnement de la ville, à la Direction des services techniques, résidence Saint-Roch, avenue de Nice. Tél. 04 42 51 79 50. »

Stephanie Olivero

responsable du service Environnement de la ville

Lahouari Smili

jardinier

« Je suis inscrit dans la démarche du jardin partagé depuis son lancement. Je viens régulièrement, au moins deux fois dans la semaine. Ici c'est un peu comme si j'étais dans mon jardin. Ce que j'aime c'est qu'on croise du monde, qu'on peut discuter, c'est convivial. Nous sommes un groupe de sept ou huit anciens qui viennent régulièrement, nous avons créé un lien, nous partageons notre expérience au jardin. Pour les cultures j'ai aussi appris plein de manières de faire différemment par rapport à ce que je pratique. Quelquefois je suis l'élève, quelquefois je suis le professeur, c'est enrichissant. »

Photo: C. Pirozzelli | **Texte:** recueilli par S. Conty

LA RESSOURCERIE, UNE CAVERNE D'ALI BABA

Depuis le mois d'avril 2014, une Ressourcerie est installée à Biver, sur le site de la Maison de la formation Perform. Son but ? Remettre en état du mobilier dont les habitants se débarrassent, les revendre à bas coût tout en favorisant l'accès à l'emploi.

DANS LA SALLE DE REVENTE, DES FAUTEUILS, DES TABLES, DES CHAISES, DES CANAPÉS, DES ARMOIRES, DES ÉTAGÈRES, DES LUMINAIRES, DES LITS ET toutes sortes d'objets et de meubles qui méritaient bien cette seconde vie. Dans des salles annexes, du mobilier "en attente" de rénovation, du plus traditionnel au plus insolite ; on retrouve pour ne citer qu'un exemple une rangée de bancs qui provient de l'église de Biver.

La Ressourcerie a un agrément pour six postes en chantier d'insertion géré par l'organisme Évolio PAE. Elle permet à des personnes éloignées de l'emploi d'accéder à un contrat pour une durée allant de six à dix-huit mois. Ici, les employés peuvent être amenés à s'occuper des différents modes de collecte, à trier le mobilier et à le revaloriser avant de le mettre en vente. Un modèle en matière de recyclage. Il existe plusieurs types de collecte. Comme le souligne Jean-Denis Bourgeois, responsable du site, *« Les personnes peuvent venir directement à la Ressourcerie déposer leurs meubles mais nos employés collectent également à domicile (Gardanne et Biver uniquement) après avoir évalué les biens. Dans le cadre du marché des encombrants géré par la CPA, nous avons l'obligation de récupérer un pourcentage annuel pour le remettre en état. Enfin, un conteneur a récemment été installé au sein même de la déchetterie. Un employé de la Ressourcerie est présent sur place pour sensibiliser la population et collecter directement. »*

TRENTE TONNES REVALORISÉES EN 2015

Et pour aller plus loin dans le domaine de la solidarité, la Ressourcerie a pu mettre en œuvre différentes actions via des conventions signées avec le CCAS, le dispositif Citoyen solidaire, la Caf ou l'AAI, pour assurer l'ameublement de base de familles dans des situations particulières. *« Le prestataire social nous met en relation avec les personnes concernées, nous établissons un devis et assurons le déménagement, »* poursuit Jean-Denis Bourgeois. N'hésitez pas à vous rendre sur place pour y dénicher vos meubles et pour découvrir le magnifique travail réalisé sur certaines pièces. Maison de la formation, bâtiment Saint-Pierre, 7 rue des Anémones à Biver ouvert lundi et mardi de 8h à 12h30 et de 13h à 17h, mercredi de 8h à 12h30. Tél. 04 42 84 40 10.

Mél : evolio.ressourcerie@gmail.com
Facebook : Ressourcerie evolio pae
Vente en ligne sur Le bon coin, Mon débarras, A little market, rubrique Ressourcerie Évolio.

Photo : C. Pirozzelli | **Texte :** C. Nerini

L'atelier-boutique Riederer de Gardanne recèle quantité de trésors.

LE CHOCOLATIER RIEDERER S'INSTALLE À GARDANNE

Liquidée deux fois en trois ans, la célèbre marque de pâtisserie aixoise "Riederer" renaît à Gardanne en installant son atelier et une boutique en face du Carrefour Market. Qui veut une part de trianon au chocolat ?

LA RENOMMÉE DE LA PÂTISSERIE AIXOISE RIEDERER REMONTE À LA FIN DU XVIIIE SIÈCLE. Une longue histoire qui a bien failli s'arrêter ces trois dernières années quand l'entreprise a connu deux faillites et deux repreneurs. La troisième sera-t-elle la bonne ? C'est le pari de l'entrepreneur Benjamin Simonian qui a mis l'entreprise sous son aile en embarquant le chef depuis un quart de siècle, Emmanuel Schlick, ses recettes, son savoir-faire, et en installant l'atelier à Gardanne, en face du Carrefour Market. À Noël, mille bûches en sont sorties, alimentant les boutiques de Marseille Prado, Aix, Cassis et Gardanne - ouverte en novembre, sous l'atelier. Connue pour son trianon au chocolat (quatre euros la part en boutique), Riederer nouvelle version crée désormais *« tartes, cakes, rochers, et souhaite développer les produits calissons nougats, fondants, bonbons, chocolats, »* explique Kevin Tournery, au service commercial et marketing.

DU PASSÉ, FAISONS TABLE RASE

Le jeune homme nous détaille patiemment le business plan de la pâtisserie : viser les particuliers d'abord, en créant ou consolidant la confiance. *« On explique à ceux qui nous connaissaient qu'il y a une volonté de garder le savoir-faire et d'apporter de la stabilité. On leur dit que les recettes qu'ils ont connues pour leurs pâtisseries de mariage ou d'anniversaire il y a dix ans n'ont pas changé. »* Ensuite, ils s'agit de nouer des partenariats avec les professionnels, en plaçant ses desserts et service traiteur avec les cafés, restaurants, entreprises et comités d'entreprises, *« Ce qui permet de faire parler de notre marque, créer du lien tout en apportant un chiffre d'affaires intéressant. Les coquillages du Roy René à Aix par exemple est un client fidèle. »* Mais au fait, pourquoi avoir choisi Gardanne ? *« Le patron a un historique à Gardanne. Il cherchait un laboratoire de grande taille - on a 280 m² et la situation de la ville est idéale pour s'implanter à Marseille et à Aix. »* Quant à savoir ce qui marche, ou pas, ce qui fait la spécificité de Riederer comparé à d'autres grandes enseignes... Kevin, en commercial bien rôdé, insiste sur la volonté, surtout, de pouvoir proposer de tout à ses clients : *« Notre cœur de métier, c'est la pâtisserie. »* À la sortie, on prend une part de trianon et de mille-feuilles. Pour juger sur pièces. Verdict ? Il n'en est pas resté une miette.

Boutique Riederer
7 petit chemin d'Aix
13120 Gardanne
9h à 13h et 14h à 18h
du mardi au samedi

Photo : C. Pirozzelli | **Texte :** J. Noé

POUR TOI, KAÏS

Pour soutenir le petit Kaïs et sa famille dans la rude épreuve de la maladie, une soirée de soutien a été organisée début janvier par Mkaci et l'association "Gardanne au cœur." De nombreux artistes y ont bénévolement participé. Un bel élan de solidarité.

LA NOUVELLE EST TOMBÉE BRUTALEMENT AU MOIS DE JUILLET DERNIER. Kaïs Ghernout, 9 ans est atteint d'une leucémie et devra passer plusieurs mois à l'hôpital. Il va se battre, avec le sourire, prouver autour de lui que c'est lui le plus fort. Peu après son entrée à la Timone, il crée une page Facebook qu'il alimentera chaque jour pour donner de ses nouvelles, aidé par ses parents. Plus de 7500 personnes suivront Kaïs et enverront des centaines de messages de soutien qui ne resteront pas sans réponse. Mi-décembre, les médecins lui annoncent que son état de santé lui permettra de passer les fêtes de fin d'année chez lui, avec ses parents et ses frères. L'histoire de Kaïs a bouleversé beaucoup de monde à Gardanne et aux alentours. Mkaci, rappeur gardannais au grand cœur a l'idée d'organiser une soirée de soutien en son honneur en janvier. Ses amis de scène sont prêts, il se rapproche alors de Jocelyne Masini via l'association *Gardanne au cœur* car il sait que la solidarité c'est son univers et qu'elle pourra l'aider. En quelques semaines, tous les ingrédients sont réunis pour offrir cette soirée remplie de surprises à Kaïs.

PLUS DE 5000 EUROS RÉCOLTÉS POUR AIDER KAÏS

500 personnes présentes le 8 janvier, des dizaines de bénévoles, des centaines de gestes pour que la soirée soit mémorable, la présence de l'équipe pédagogique et des élèves de son école, un animateur, un photographe, de grands talents, et surtout, ce pour quoi tout le monde était là... le sourire et les étoiles dans les yeux de Kaïs. *« Je voudrais dire un grand merci à tous pour cette soirée. Elle est mémorable, ça me change les idées. J'arrive pas à réaliser que tout ça, c'est pour moi ! Ça me fait plaisir de*

revoir tous mes copains de l'école avec leurs parents, ils sont nombreux ! »
Un grand bravo à l'association *Gardanne au cœur,* aux bénévoles, à Éric, au service Culturel, à tous ceux qui ont donné, à Mkaci, Jrdy, Freeman, Sheir Berreta, Ceux qu'on aime, la troupe d'Isa Ka Nostra, Myriam Lamare, Anthony Ferrer, Popo Chanel et RPZ, DJ Chenef...

Kaïs entouré de Mkaci (à droite), Freeman (groupe I am, à gauche) et une partie de la bande mobilisée pour lui.

Photo : Tino Mic - X. dr | **Texte :** C. Nerini

ZÉRO PESTICIDE, 100 % ÉCOLO

Gardanne s'est depuis quelque temps débarrassée de tous produits chimiques pour l'entretien de ses espaces verts. Une révolution qui, si elle s'est faite plutôt tranquillement, a désormais besoin de votre bienveillance. Explications.

AU XXE SIÈCLE, QUAND IL A FALLU NOURRIR LES MILLIONS DE "BABY-BOOMERS" APRÈS LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE, les pesticides ont été avancés comme solution miracle de l'agriculture intensive. En ce début de XXIe siècle, nous en sommes revenus. Beaucoup veulent mieux manger, se tournent vers les Amap et autres paniers de saison "bio," sans produits ajoutés nocifs pour l'environnement et la santé. Et les villes dans tout ça ? Elles qui gèrent des stades de foot, des trottoirs, des allées de haies, des bordées de buissons, des parcs et autres espaces verts ? La législation leur imposera de cesser toute utilisation de produits chimiques pour l'entretien de leurs végétaux pour 2017. À Gardanne, cette démarche a déjà deux ans , initiée par le Centre technique municipal (qui gère la voirie et les lieux publics, entre autres), reprise par les services Environnement et Sports. A l'heure actuelle, la Ville n'utilise plus aucun produit phyto-sanitaire (chimique) pour l'entretien de ses espaces verts, qu'il s'agisse des stades de foot ou même du cimetière : c'est la démarche "zéro-pesticide." *« Je suis un convaincu de l'écologie et sensibilisé au mode de vie bio de longue date. Les élus ont validé cette proposition peu après ma prise de fonctions en 2011,* explique Luc Seznec, qui dirigeait le Centre technique à l'époque. *On a commencé par tester toutes sortes de méthodes et produits qui ont donné des résultats farfelus. On pourrait écrire un guide là-dessus. C'est le revers d'être précurseur ! »* plaisante-il. Et comme aime à le rappeler le maire, *« À Gardanne on est au-dessus des résultats de la Cop 21 du mois dernier à Paris. On a passé le stade des intentions pour mettre en œuvre des actions concrètes. »*

HUILE DE COUDE

Parmi les méthodes qui marchent : il y a d'abord le paillage, c'est-à-dire la couverture d'une surface de matériaux végétaux ou minéraux pour empêcher le soleil de favoriser la pousse d'herbes. La Ville s'est aussi équipée de nouveaux matériels : rotofils, réciprocateurs, motoculteur... ou broyeur, grâce auquel on peut recycler les bois de coupe pour en faire des copeaux destinés au paillage. Enfin, il a fallu un peu d'huile de coude supplémentaire... *« Avant, il suffisait de vaporiser un produit, et on était tranquille pendant six mois. Aujourd'hui, cette mission nous est rajoutée en plus de la propreté, de l'entretien et du fonctionnement de l'espace public au quotidien... »* explique Romain Incandela, qui a remplacé Luc Seznec à la tête du Centre technique municipal. La charge supplémentaire de travail a donc été répartie entre les équipes propreté (qui dans ses tournées à pieds arrache désormais les mauvaises herbes

Une toute nouvelle machine à désherber remplace les produits nocifs.

Photo : C. Pirozzelli | **Texte :** J. Noé

Le broyeur est on ne peut plus bon esprit : les résidus de taille y sont transformés en matière à paillage.

en même temps qu'elle ramasse les détritus), manutention (sur les entrées de ville, les quartiers en périphérie), espaces verts (en charge des rond-points, parcs et jardins, haies...). *« Les agents ont très bien compris l'intérêt de la chose,* soutient William Guiot, directeur du service des Sports. *Certes, ça leur donne un peu plus de travail à certains endroits, mais d'un autre côté ils n'ont plus à manipuler des produits chimiques avec toutes les précautions d'usages, qui sont très contraignantes. »* Son service (qui gère donc les stades et autres lieux de pratiques sportives) a coupé court aux produits d'un seul coup. *« Ça induit un petit coût supplémentaire dans l'entretien des pelouses sous la forme de plus de passage pour retirer l'herbe morte, plus d'opérations manuelles ou mécaniques. Avec l'avantage de pouvoir se confronter aux éventuelles difficultés sans attendre. Ça fait un an, pour l'instant on n'a pas constaté de maladie sur nos terrains, on touche du bois. »*

NON, L'HERBE CE N'EST PAS SALE !

Cette petite révolution s'est donc faite sans trop de heurts au sein du fonctionnement municipal - hormis peut-être au cimetière. *« En supprimant les produits on ne pourra jamais supprimer totalement les herbes. En période estivale, ça repousse tous les quinze jours ! »* explique Romain Incandela du Centre technique municipal. *« Ça ne s'arrête jamais, mais comme on a tellement de zones à traiter et pas que ça à faire, il peut y avoir un petit décalage avant qu'on intervienne. Il y a aussi des zones où on n'intervient que sur demande d'un administré, dès lors que cela devient contraignant pour le public. »* La balle est désormais dans votre camp, vous qui fréquentez les rues au quotidien et voyez peut-être d'un œil soupçonneux la pousse de ces herbes. *« Il n'y a plus de produits chimiques dans les écoles, aux jardins, aux parcs : tout est sans phyto. Les administrés doivent se dirent qu'on ne les empoisonne plus,* souligne Stéphanie Olivero. *Or il y a un problème de perception. Dès que les gens voient de l'herbe, ils trouvent que c'est sale. Bien sûr, il y a un juste milieu à respecter, mais non, l'herbe ce n'est pas sale, ce n'est pas un déchet. » « Ce sont des herbes qui poussent là où on n'a pas l'habitude de les voir,* souligne Romain Incandela. *Notre démarche est de les limiter au maximum sans utilisation de produits nocifs. En retour, il faut pouvoir les accepter un minimum. »* Et William Guiot de conclure avec peut-être la meilleure formule : *« Une mauvaise herbe, non seulement ce n'est pas sale, mais cela veut dire qu'on n'a pas pollué à cet endroit là. »*

La démarche a été compliquée à mettre en place au cimetière, entre respect dû aux disparus et difficultés d'appliquer certaines techniques bio au gravier.

Photo : C. Pirozzelli | **Texte :** J. Noé

SUR LA JOURNÉE DE MOBILISATION DU 26 JANVIER

Le 26 janvier 2016, à l'initiative des organisations syndicales, une journée de grève et de mobilisation était organisée pour une augmentation du pouvoir d'achat et la défense d'un service public de qualité.

Le constat est le suivant : le gouvernement poursuit sa politique d'austérité avec une croissance toujours en berne et un chômage massif. Les nombreuses réformes (collèges, santé, territoriales) ne font qu'aggraver la situation. Elles éloignent le service public du citoyen et rendent de plus en plus difficiles les conditions de travail des agents.

Après les incertitudes et les difficultés liées à l'entrée dans la métropole Aix-Marseille Provence, les luttes pour la sauvegarde de nos entreprises locales comme celle pour la défense d'Alteo, nous comprenons et soutenons les agents de la fonction publique qui se mobilisent pour un service de proximité garant de la cohésion sociale.

Très attachés à un service public de proximité et de qualité, nous sommes solidaires de ce mouvement et étions présents aux côtés de tous ceux qui ne se résignent pas à une politique d'austérité durable.

Groupe de la Majorité municipale

NOUS DISONS NON AU BÉTONNAGE SAUVAGE DE GARDANNE

À Gardanne, cela n'a échappé à personne, les logements poussent tels des champignons et ne profitent pas aux Gardannais (cf. une des dernières "une" du journal *énergies*).

Les citoyens s'interrogent sur ces constructions à outrance qui dénaturent nos paysages comme celles imaginées contre le cabanon de Cézanne. Dans la vieille-ville et le centre les hautes constructions ne s'intègrent pas dans une perspective architecturale harmonieuse avec l'existant et mangent le soleil des villas.

À qui profite ce bétonnage désorganisé ? Aux promoteurs privés bien sûr !

Pour crier leur ras-le-bol, les habitants du Claou, ceux de la vieille-ville - et bientôt d'autres quartiers - ont interpellé les élus lors d'une rencontre. Ils n'en peuvent plus du stationnement sauvage, de la saleté, du manque de cohérence dans la rénovation urbaine : aucune charte de rénovation comme il en existe dans tous les villages de Provence ! Beaucoup de Gardannais reprochent aujourd'hui à la Mairie de ne pas demander de contreparties aux promoteurs, aux bailleurs sociaux en termes d'infrastructures : aménagement de parkings, jardins collectifs, services de proximité...

Durant des années, la Mairie absente de la CPA n'a pu profiter des aides et subventions pour réhabiliter les centres anciens... Résultat ? Des dizaines de maisons menacent de s'effondrer. Mais il est aujourd'hui trop tard : la rénovation est devenue trop chère !

TOUS ENSEMBLE POUR NOTRE VILLE
Jean-Brice GARELLA , Karine MARTINEZ, Hervé RIGAUD, Marlène BIGGI-CONTI, Bruno AMIC, Brigitte APOTHELOZ, Tony BALDO

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

COTTREEL Yann-Mickaël/MOREL Amandine

DÉCÈS

VINDRE Jean-Marc.
BACHELLERIE Liliane.
NEULLET Gérard.
MORENO Isabelle.
MÊLE Jacqueline.
GOEDERTIER Jean.
MARQUES Chantal.
ANTOINE Denis.
CHAZE Michelle.
GUARY Dominique.
CARRARA Renzo.
AGUGLIA Charles.

NAISSANCES

KUNZE Lyna,
HOEDTS Joey,
BARCELONE Anaïs,
DAOUDI Emna,
MELLITI Adem.

Texte : Secrétarait des élus

À PARTIR DE FÉVRIER, ATTENTION À BIEN TE GARER

Au centre-ville de Gardanne, c'est un peu l'anarchie en matière de stationnement. Pourtant, même si certains emplacements sont à durée limitée (zone bleue) toutes les places, y compris dans les parkings, sont gratuites. Pourquoi ne pas en profiter sans en abuser ?

J'EN AI POUR DEUX MINUTES. UN LEITMOTIV QUI REVIENT QUOTIDIENNEMENT POUR CERTAINS ADEPTES QUI EN PROFITENT POUR IGNORER les arrêts de bus, les entrées de garage, les rond-points, les voies de circulation d'un bout à l'autre du centre-ville, les trottoirs, les places réservées aux personnes handicapées ou aux services publics, les emplacements livraisons, les places réservées aux taxis... Le problème, c'est que si tous les conducteurs s'arrêtent deux minutes par jour où c'est interdit pour aller boire le café, acheter son pain ou ses cigarettes, la route appartiendra aux piétons et on annoncera bientôt "un kilomètre de bouchon à l'entrée de Gardanne..." et il y a des moments où nous n'en sommes pas loin. Les agents de la police municipale ont décidé de poursuivre leurs actions de manière systématique pour remettre un peu les choses à leur place. Des milliers de places de stationnement gratuit existent sur la commune, le principe de zone bleue devrait permettre une rotation des véhicules afin que chacun y trouve son compte. Nous rappelons que cette dernière vous permet de stationner gratuitement en centre-ville une heure. Si vous devez rester plus longtemps, utilisez donc les parkings, qui rappelons-le sont maintenant sous vidéo surveillance et toujours gratuits. Jérôme Gellé, responsable de la Police municipale, a décidé avec son équipe de mener une campagne de prévention jusqu'à la mi-février où des petits papiers verts vous expliqueront gentiment que vous êtes mal stationné et les sanctions que vous encourez. Après, c'est une autre histoire...

STOP AU CHACUN POUR SOI

« Le manque de civisme est grandissant et, pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons plus tolérer certaines situations, explique Jérôme Gellé. *Toutes les infractions prévues par le code de la route seront relevées lors de nos passages et les conducteurs seront automatiquement verbalisés. Je rappelle que nous utilisons le système de procès verbal électronique, que vous ne trouverez plus l'ancien papillon sur votre pare-brise et que tout est transmis directement au centre de traitement des amendes forfaitaires à Rennes. En cas d'arrêt ou de stationnement gênants ou dangereux, la contravention vous coûtera jusqu'à 135 euros, et nous n'hésiterons pas à immobiliser le véhicule avant une mise en fourrière. »* Voilà qui est dit !

Rappelons également que, comme le prévoit le code de la route, le stationnement sur la voie publique ne peut excéder sept jours. Attention donc, à compter de mi-février (mais vous pouvez reprendre les bonnes habitudes avant) il va falloir respecter la loi pour que chacun retrouve un peu de sérénité, à pieds comme en véhicule motorisé.

« J'en ai pour trente secondes, faut que je prenne une baguette. » Un comportement irresponsable : la ville dispose de six parkings gratuits rien qu'en centre-ville.

2075
procès verbaux électroniques ont été dressés entre avril et décembre 2015

135
c'est en euros ce que vous pourriez avoir à débourser si vous dépassez la vitesse autorisée en agglomération

Photo : C. Pirozzelli | **Texte :** C. Nerini

LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE

Samedi 6 février à 20h30 - Théâtre - Maison du Peuple - 9 et 12 €

C'est l'une des premières comédies de Shakespeare, écrite en 1594. La compagnie *Les têtes de bois* l'interprète à sa manière en mixant la commedia dell'arte, le conte, le spectacle de clown, les masques balinais... Autant dire que l'histoire de Petruchio et son ami Hortensio et leurs démêlés avec les femmes (Bianca et sa sœur aînée Catarina que son père veut marier en premier) en sort radicalement transformée ! Loin de la mysoginie d'origine que l'on prête à la pièce, Mehdi Benabdelouhab, le metteur en scène, signe une adaptation toute en finesse où Petruchio et Catarina se livrent un véritable duel verbal entre le cynisme du premier et l'indépendance d'esprit de la seconde. Mais ces deux-là sont les seuls à ne pas mentir... À la fin, tous les personnages en sortiront métamorphosés.

ET PUIS VIENT L'HIVER

Mardi 2 février à 18h30
Conférence - Médiathèque
entrée libre

Chantal Crovi présente au public son dernier livre, une chronique paysanne dans les Alpes sur lesquels elle a déjà publié trois guides (consacrés au Piémont italien). *Et puis vient l'hiver,* publié chez Artezin, raconte la vie d'une ferme de montagne avec ses animaux et ses habitants, au cœur d'une nature qui se transforme au rythme des saisons. Une chronique paysanne réaliste, poétique et historique. Après sa présentation, Chantal Crovi lira des extraits de son livre.

BATTLE D'IMPRO

Vendredi 29 janvier à 20h30 - Théâtre d'Aix - 14 €

La Lipaix, c'est la ligue d'improvisation théâtrale d'Aix-en-Provence. Inspiré des rap battles américains, ce spectacle voit un maître de cérémonie et deux joueurs arriver sur scène en tenue de rappeur et sur fond de hip-hop.

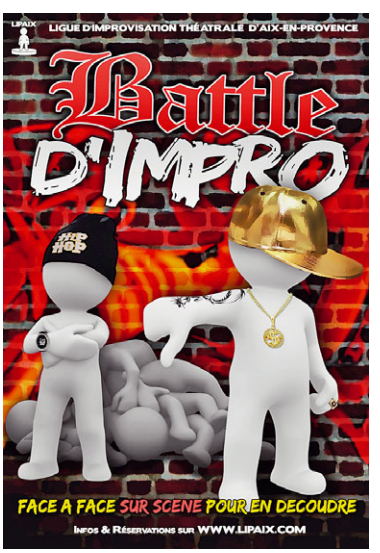

L'objectif ? Improviser une histoire en un temps record et sans filet à partir de quelques mots. C'est le public qui désigne le vainqueur à l'applaudimètre. 8, avenue de la Violette à Aix.

Réservations au 04 42 33 04 18.

LE MUSÉE GRANET, DIX ANS APRÈS

Du 30 janvier au 24 avril - Exposition - Aix-en-Provence

En 2006 le musée Granet d'Aix ouvrait ses portes après rénovation et agrandissement, à l'occasion de l'année Cézanne à laquelle Gardanne était associée. Du 30 janvier au 24 avril, le musée présente ses acquisitions des dix dernières années en une cinquantaine d'œuvres de Cézanne, Corot, Alechinsky, Granet, Dora Maar, Giacometti, Cocteau... Vous pourrez aussi découvrir la collection Jean-Planque (300 tableaux) installée dans l'ancienne chapelle des Pénitents blancs entièrement rénovée et dotant le musée Granet de 700 m^2 d'espaces supplémentaires.
Les 30 et 31 janvier, animations et conférences gratuites, programme détaillé sur museegranet-aixenprovence.fr.
Place Saint-Jean de Malte à Aix. Ouvert du mardi au dimanche de 12h à 18h, tarif 4 et 5 euros, gratuit le premier dimanche du mois.

Photo: C. Pirozzelli - J-M. Collavisa - X. dr | **Texte:** B. Colombari

BOÎTE À HISTOIRES

Mercredis 10 et 17 février à 10h30 - Lecture - Médiathèque - Entrée libre

Pour le plaisir des petits et des grands, deux bibliothécaires lisent à deux voix des albums qu'elles ont aimés. Le rendez-vous habituel (un samedi par mois) dans l'auditorium est prolongé pendant les vacances scolaires le mercredi.
Amenez-y vos enfants et profitez-en vous aussi !

FAIT MAIN, AVEC LE CŒUR

Du 1er au 7 février - Expo-vente - Espace Bontemps, 1 Bd. Bontemps

La Saint-Valentin approche et vous n'avez pas d'idée de cadeau ? Cette expo conçue par sept bénévoles de l'association *Passions Loisirs et Créations* est faite pour vous. Des dizaines d'accessoires de mode, d'objets de décoration et de tableaux seront mis en vente, avec comme caractéristique d'être faits main et donc de mériter pleinement le statut d'objets uniques !

Horaires : tous les jours de 9h à 18h, dimanche de 9h à 16h.
Vernissage le mardi 2 février à 18h30.

L'ACTU DU CINÉ

Un festival dédié au jeune public , un ciné-club avec les étudiants du site Charpak, un rendez-vous mensuel avec le cinéma patrimoine et dès maintenant la mise en place du ticket solidaire (vous pouvez offrir une place de cinéma en achetant la vôtre, elle sera redistribuée aux Restos du cœur et à l'UFF) : les projets ne manquent pas au cinéma pour le début 2016. En attendant, vous pourrez voir à partir du 27 janvier "Carol," le mélo au féminin de Todd Haynes, "Béliers," un film islandais de Grímur Hákonarson, "Hector," un road-movie de Jake Gavin, "Nous trois ou rien," film familial iranien de Kheiron, "Tout schuss," la comédie à la neige de François Prévôt-Leygonie, "Snoopy et les Peanuts", le film d'animation de Steve Martino et "The big short : le casse du siècle" d'Adam McCay avec Ryan Gosling. Enfin, notez déjà les dates des "Rencontres du cinéma écocitoyen" : ce sera du 9 au 15 mars, on en reparle bientôt.

AGENDA

Jusqu'au 27 février
Recensement
8 % des foyers gardannais seront visités par quatre agents recenseurs munis d'une carte avec leur photo. Il s'agit de Paul Giacalone, Jocelyne Xuereb, Naïma Khamis et Maryline Marchetti. Cette année, il sera possible de se faire recenser sur Internet.

Jeudi 28 janvier
Aide aux familles
L'UFF propose des rendez-vous avec une conseillère conjugale et familiale de 17h à 20h au 452 avenue Léo-Lagrange. TÉL. 04 42 51 42 14.

Samedi 30 janvier
Portes ouvertes à l'Étoile
Le lycée professionnel de l'Étoile vous accueille de 9h à 13h. L'occasion pour les collégiens et leurs parents de découvrir les filières, les cursus et les débouchés.

Mardi 2 février
Matinée recrutement
Le service Emploi de la Ville avec l'agence *Ranstadt* propose des offres en CDD, CDI et intérim dans le tertiaire, la logistique et le bâtiment.
À la Maison de la formation à Biver.

Jeudi 4 février
Réunion RénoTeam
Écopolénergie tient une première réunion d'information pour les propriétaires ayant un projet de rénovation ou qui souhaitent partager leur expérience. A 18h30 dans les locaux d'*Écopolénergie* (inscription obligatoire au 04 42 58 22 40).

Du 8 au 12 février
Pass club Ado
Le service Enfance-Jeunesse propose deux "pass" pour la première semaine des vacances (13-17 ans) : pass création vidéo et pass ski et multi-activités.
Renseignements et inscription au 04 42 12 62 85.

Samedi 13 février
Foire de la Saint-Valentin
De 9h à 18h sur le Cours, la grande foire d'hiver est de retour et avancée d'un jour. Producteurs, artisans locaux et animations.

Préparons ensemble le CARNAVAL du 30 avril 2016

Le service Enfance-Jeunesse lance les préparatifs dans les accueils de loisirs, les Taps, les pauses méridiennes...

Caramentran, décors, musique, défilé, déguisements...

Des questions, des propositions, envie de participer à la préparation du prochain carnaval, vous pouvez adresser un mél à carnaval2016@ville-gardanne.fr et vous joindre à la formation d'une Batucada (percussions brésiliennes) tous les vendredis de 17h30 à 19h30 au Hang'art pour les plus de 11 ans.

Gardanne
TERRE D'ÉNERGIES